

AVIS AUX MEMBRES

No. 2024 – 043

Le 25 avril 2024

Retrait volontaire d'un membre compensateur

Valeurs mobilières HSBC (Canada) inc.

Le 15 février 2024, Valeurs mobilières HSBC (Canada) inc. (« HSBC ») a avisé la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « CDCC ») de son retrait à titre de membre compensateur, conformément à l'article A-1A09 des règles de la CDCC.

Suite à l'acquisition de Banque HSBC Canada par Banque Royale du Canada, HSBC est devenue la propriété exclusive de RBC Dominion valeurs mobilières inc. le 29 mars 2024 (avis aux membres [N° 2024-032](#)) et a cessé d'être membre compensateur en date du **2 avril 2024**.

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de cet avis, n'hésitez pas à appeler à la Division des activités d'exploitation de la CDCC ou à leur envoyer un courriel à cdcc-ops@tmx.com.

Anna Linardakis
Directrice, Activités commerciales
CDCC